

# Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE  
**PARIS**  
75008

TEL. 01 44 13 22 22

Paris, le 17 décembre 2014

## **DISTRIBUTIONS EXCEPTIONNELLES D' ACTIONS HERMES INTERNATIONAL**

Au vu du cours d'ouverture de l'action Hermès International (« Hermès ») sur Euronext Paris ce jour 17 décembre 2014, soit 280,10 euros, les parités des deux distributions exceptionnelles d'actions Hermès détachées et mises en paiement ce 17 décembre 2014 par Christian Dior s'établissent comme suit :

- une (1) action Hermès pour 24 actions Christian Dior en ce qui concerne la distribution en nature votée par l'Assemblée générale mixte tenue le 9 décembre 2014 (la « Distribution en nature »).

Le montant de cette Distribution en nature est de 11,67083 euros par action Christian Dior, dont :

- une quote-part de 1,34223 euro est qualifiée fiscalement de revenu distribué,
- et le solde, soit une quote-part de 10,32860 euros, est qualifié fiscalement de remboursement d'apport.

- trois (3) actions Hermès pour 200 actions Christian Dior en ce qui concerne l'acompte sur dividende en nature décidé par le Conseil d'administration de la Société du 11 décembre 2014 (l'« Acompte sur dividende »).

Le montant de cet Acompte sur dividende est de 4,20150 euros par action Christian Dior. Il est qualifié fiscalement de revenu distribué pour son intégralité.

S'agissant du traitement fiscal des deux distributions exceptionnelles en nature, les actionnaires sont invités à se référer à la partie 3 du communiqué du 3 novembre 2014 disponible sur le site web de la Société ([www.dior-finance.com](http://www.dior-finance.com) - rubrique « Distributions exceptionnelles en nature d'actions Hermès International »), et plus particulièrement à la section 3.1 pour les actionnaires ayant leur résidence fiscale en France.

En outre, dans le cas des résidents fiscaux français, le prix de revient fiscal des titres Hermès reçus en vertu des deux distributions exceptionnelles est le cours d'ouverture de l'action Hermès ce 17 décembre 2014, soit 280,10 euros.

L'information réglementée liée à ce communiqué est disponible sur le site web [www.dior-finance.com](http://www.dior-finance.com).